

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2025

Séance du 30 mai 2025 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRE, Maire.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 11	Présents :	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, WISSELMANN Agnès, Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, ROYER Loïc, RUAUX Jean-Pierre, SIMONIN Christian, ZVER Alain
Nombre de membres en exercice : 10	Excusés :	Madame ROY Micheline,
Nombre de Conseillers Présents : 9	Absents :	
Nombre de Conseillers excusés : 1	Représentés :	
Nombre de Conseillers Représentés : 0	Secrétaire de séance :	Madame WISSELMANN Agnès

N° 2025/16 - REMPLACEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter les devis de la société Giga Média comprenant :

- La location d'un copieur pour un montant de 37.50 € HT par mois
- L'achat d'un ordinateur avec écran pour un montant de 900.00 € HT
- L'installation sur site pour un montant de 300 € HT
- La maintenance annuelle du copieur en objet au tarif de :
 - 0.0052 € HT par copie Noir et Blanc
 - 0.052 € HT par copie Couleur
 - 9.90 € HT par tranche de 1 000 scans

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Vote		
Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID : 070-217004902-20250530-2025_16-DE

Berger
Levraud

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 02.06.2025 et de la publication le

Fait à Servigney, le : 02.06.2025

Le Maire,

